

**Programme de formation Initiale en distanciel + présentiel pour la pratique
« Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de Voiture de
transport avec Chauffeur (VTC) »**

RS 5637

Ministère de la transition écologique et développement durable

(Enregistré le 01/01/2022)

PUBLIC : Cette préparation est ouverte à tout public ; toutefois certains prérequis sont nécessaires pour se présenter à l'examen :

Durée de la formation :

- E-Learning : 46 heures
- Coaching : 16 heures et 2 Examens Blanc : prévoir 8 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION : **HORAIRES :** 24h/24 et 7 jours sur 7

- Minimum : 1
- Maximum : 10

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription à valider après réception des documents demandés et à l'issue d'un entretien avant le démarrage de la formation.

Nous garantissons un délai moyen de 14 jours entre la validation de l'inscription et le début de formation.

LIEU : E-learning + Présentiel pour la pratique au :181 avenue des Nations, 95934 Roissy Charles de Gaulle

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Cette formation est accessible à tous publics.

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les modalités adaptées de suivi de la formation.

Contact :

Responsable pédagogique : Djamel Oubouch

Ligne fixe : 01.48.63.84.35

E-mail : contact@icf-conseilformation.com

FORMATEUR : Expert dans le VTC.

ENJEUX :

- Se préparer efficacement aux épreuves d'admissibilité et d'admission de l'examen VTC
- Obtenir la carte professionnelle VTC (après avoir réussi également l'épreuve d'admission (pratique)
- Acquérir des notions solides en langue anglaise
- Acquérir des notions de gestion d'entreprise
- Renforcer ses compétences commerciales
-

PRÉ-REQUIS :

- Avoir plus de 18 ans
- Maîtriser de la langue française
- Être titulaire du permis de conduire de catégorie B établi en France ou équivalent établi dans un pays membre de l'Union Européenne. Le permis de conduire ne doit pas être affecté par le délai probatoire prévu à l'article R 223-1 du code de la route (permis de conduite délivré depuis plus de 3 ans, ou de 2 ans en cas de conduite accompagnée).
- Avoir le bulletin n°2 de casier judiciaire vierge des condamnations suivantes :
 - Condamnation définitive pour un délit sanctionné dans le code de la route par une réduction de la moitié du nombre maximal de points du permis de conduire.

• **Pièces à fournir pour l'inscription à l'examen :**

- Carte d'identité ou Passeport en cours de validité , photocopie recto-verso.
(rejet de dossier en cas d'absence)
- Titre de séjour pour les étrangers. (autorisant à exercer une activité professionnelle en France ou à travailler en qualité de salarié). (rejet de dossier en cas d'absence)
- Permis B : photocopie recto/verso ((permis de conduite délivré depuis plus de 3 ans, ou de 2 ans en cas de conduite accompagnée). (rejet de dossier en cas d'absence)
- Certificat médical d'aptitude délivré par un médecin agréé (tel que défini au II de l'article R 221-11 du code de la Route)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois : (rejet de dossier en cas d'absence)
 - Pour une personne hébergé :
 - Photocopie de la pièce d'identité de la personne qui héberge
 - Lettre de l'hébergeant signée certifiant que le candidat habite chez lui de manière indéterminée.
 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom de l'hébergeant
- Avoir suivi l'enseignement de prévention et secours civiques de niveau 1 "dit PSC 1"
(impératif pour la demande de la carte professionnelle)
- Justifier d'un casier judiciaire certifié d'aucune condamnation ni inscription au casier judiciaire Bulletin N°2. (impératif pour la demande de la carte professionnelle)

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Support de cours en ligne
- Fascicule de mise en situation (QCM et QRC) en ligne
- Support de prise de note
- Contact permanent avec les formateurs pédagogues et qualifiés expérimentés et/ou diplômés dans les domaines de la gestion ou du transport ou de la conduite

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION :

Le stagiaire est évalué avant, pendant et à la fin de la formation par des QCM, des mises en situation et des exercices pratiques.

_ Examen Blanc

_ Passage de l'examen final

MODALITES PEDAGOGIQUES :

- Test de connaissance en début de formation
- Accompagnement théorique
- Mise en situation et partage d'expériences individuelles et collectives

- Partage et échange à la fin de la formation
- Test de connaissance en fin de formation

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES OPERATIONNELS :

Connaissances indispensables

DEROULE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

SEMAINE 1 et 2 : 22 heures

Thématique 1 : REGLEMENTATION : T3P et spécifique VTC :(cours et exercices)

- Connaître la réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues ;
- Connaître la réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers ;
- Connaître les obligations générales relatives aux véhicules ;
- Connaître les obligations relatives au conducteur : conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligations de formation continue ;
- Connaître la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels ;
- Connaître les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du transport public particulier de personnes ;
- Connaître les obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré ;
- Connaître les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives ;
- Savoir présenter les documents relatifs au conducteur et au véhicule ;
- Connaître les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours ;
- Connaître les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite ;
- Avoir des notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande ;
- Avoir des notions sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers et aux offres de transport privé ;
- Connaître les dispositions relatives aux intermédiaires, en ce qui concerne la relation avec le conducteur.
- Connaître les dispositions relatives aux exploitants : les modalités d'inscription au registre des VTC, les règles relatives à la capacité financière...
- Connaître les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation (dimensions, puissance, âge...) et connaître leur signalétique.
- Savoir établir les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle.

Travaux pratiques : QUIZZ

Chaque participant répond à une série de questions sous forme de QCM et de QRC afin de mémoriser les connaissances essentielles au métier de chauffeur VTC et ce qui permettra d'analyser le potentiel de celui-ci.

Thématique 2 : Gestion d'entreprise : (cours et exercices)

- Connaître et savoir appliquer les principes de base de gestion et de comptabilité :
- Connaître les obligations et documents comptables ;
- Connaître les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges fixes et charges variables ;
- Connaître les principes de base pour déterminer le produit d'exploitation, le bénéficiaire, le résultat, les charges, le seuil de rentabilité ;
- Connaître les principes de l'amortissement.
- Connaître les différentes formes juridiques d'exploitation (EI, EURL, EURL, SARL, SASU)
- Connaître les différents régimes d'imposition et déclarations fiscales.
- Connaître la composition et le rôle des chambres des métiers et de l'artisanat.
- Savoir définir les différents régimes sociaux (régime général, régime social des indépendants) ; comprendre les principes de cotisations et prestations par branche (maladie, vieillesse, chômage...).
- Savoir établir un devis pour la réalisation d'une prestation et établir la facturation ;
- Savoir calculer le coût de revient en formule simple (formule monôme et binôme) ;
- Savoir définir la notion de marge et l'utiliser pour calculer un prix de vente.

Travaux pratiques : QUIZZ

Chaque participant répond à une série de questions sous forme de QCM et de QRC afin de mémoriser les connaissances essentielles à la gestion d'entreprise et ce qui permettra d'analyser le potentiel et la bonne application des méthodes.

Coaching de 2 heures à l'issue de la semaine 2: (téléphonique ou présentiel)

Faire le point sur les connaissances acquises par le candidat, analyser les points maîtrisés et les points restant à travailler.



Igo Conseils & Formations

DEROULE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

SEMAINE 3 : 14 heures

Thématique 3 : Sécurité Routière : (cours et exercices)

- Savoir appliquer les règles du code de la route (signalisation, règles de circulation, comportement du conducteur, usage ceinture de sécurité, utilisation des voies dédiées...);
- Connaître et éviter les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue ;
- Connaître les principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement ;
- Savoir appliquer les règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones
- Savoir respecter les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules ;
- Savoir appliquer les règles de conduite à tenir en cas d'accident (protection des victimes, alerte des secours, premiers secours à porter...);
- Savoir rédiger un constat amiable d'accident matériel ;
- Connaître les sanctions des infractions au code de la route ;
- Connaître la réglementation du permis de conduire (permis à points, permis probatoire, annulation, invalidation et suspension de permis) ;
- Savoir prendre en charge des passagers et leurs bagages en assurant la sécurité des personnes et des biens.

Travaux pratiques : QUIZZ

Chaque participant répond à une série de questions sous forme de QCM afin de maîtriser les connaissances importantes liées à la sécurité routière. Il est primordial pour le candidat de compléter ce cours avec du code de la route général.

Thématique 4 : Développement Commercial : (cours et exercices)

- Connaître et comprendre les principes généraux du marketing (analyse de marché, ciblage de l'offre, compétitivité, détermination du prix...);
- Savoir valoriser les qualités de la prestation commerciale VTC ;
- Savoir fidéliser ses clients et prospecter pour en obtenir d'autres ;
- Savoir mener des actions de communication pour faire connaître son entreprise, notamment par internet et les moyens numériques ;
- Savoir développer un réseau de partenaires favorisant l'accès à la clientèle (hôtels, entreprises...).

Travaux pratiques : QUIZZ

Chaque participant répond à une série de questions sous forme de QCM et QRC afin de maîtriser les connaissances importantes liées au Développement commercial et marketing.

Coaching de 2 heures à l'issue de la semaine 3 : (téléphonique ou présentiel)

Faire le point sur les connaissances acquises par le candidat, analysé les points maîtrisés et les points restant à travailler et bref retour sur les points vu en semaine 1 et 2.

DEROULE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

SASu DEL'IGO – ICF Conseils et Formations – Siège : 55 avenue Alexandre Gassien – 95500 Gonesse –

Centre de Formation : 181 avenue des Nations – 95934 Roissy CDG cedex - au capital de 7500 €

Tél : 01.48.63.84.35 – Mail : contact@icf-conseilformation.com

Centre de formation agréé sous le n° 2020-01 auprès du préfet du Val d'Oise - Déclaration Activité enregistrée sous le n° 11950678495 auprès du préfet de région Ile de France

Siret : 825 359 060 000 19 APE 8559A

Thématique 5 : LES LANGUES**LANGUE FRANÇAISE: (cours et exercices)**

- Comprendre un texte simple ou des documents en lien, notamment, avec l'activité des transports.
- Accueillir la clientèle ;
- Comprendre les demandes des clients ;
- Interroger les clients sur leur confort ;
- Tenir une conversation neutre et courtoise avec les clients durant le transport ;
- Prendre congé des clients.

LANGUE ANGLAISE: (cours et exercices)

- Comprendre et s'exprimer en anglais, au niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.
- Accueillir la clientèle ;
- Comprendre les demandes simples des clients ;
- Demander des renseignements simples concernant le confort de la clientèle ;
- Tenir une conversation très simple durant le transport ;
- Prendre congé des clients.

Travaux pratiques : QUIZZ

Chaque participant répond à une série de questions sous forme de QCM et QRC afin de maîtriser les connaissances importantes liés aux exercices de langues.

De plus, un exercice à réaliser à partir d'un texte, afin d'orienter le candidat à la bonne méthode pour effectuer une bonne analyse.

Coaching 2 heures prévues à l'issue de la semaine 4 : (téléphonique ou présentiel)

Faire le point sur les connaissances acquises par le candidat, analyser les points maîtrisés et les points restant à travailler et bref retour sur les points vus en semaine 1, 2 et 3.

Passage examen Blanc 1 (prévoir 4 heures pour le passage de l'examen Blanc complet)**Coaching correction examen Blanc : 2 heures**

A l'issue de la troisième semaine de formation, le candidat passe un examen Blanc. Une correction puis une analyse sera faite par l'équipe pédagogique suivie d'un coaching téléphonique de 2 heures pour corriger les points manquants du candidat.

DEROULE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION**SEMAINE 5 : 14 heures**

Thématique 6 : LA PRATIQUE : (cours et exercices)**CONDUITE ET SÉCURITÉ**

1. Conduite en sécurité et respect du code de la route
2. Souplesse de la conduite assurant le confort des passagers
3. Prise en charge et dépôt des clients et leurs bagages

RELATION CLIENT

1. Présentation générale et attitudes du candidat
2. Accueil, comportement durant le parcours et prise de congé
3. Vérification de l'état du véhicule avant et après la prestation

CONSTRUCTION DU PARCOURS ET ACCOMPAGNEMENT TOURISTIQUE

1. Élaboration et suivi du parcours
2. Délivrance d'informations touristiques et pratiques

FACTURATION ET PAIEMENT

Établir le prix de la prestation, facturer et procéder à l'encaissement.

Pour les taxis, utiliser les équipements spéciaux

- Calculer le prix de la course / de la mission ;
- Établir les documents (facture...) ;
- Encaisser le paiement, notamment avec un terminal de paiement électronique.
- Établir un devis en réponse à une commande, préalablement à la réalisation d'une mission
- Établir une facturation.

Travaux pratiques : Devis, Facturation et présentation oral de mise en situation de conduite
Chaque participant aura des modèles de devis et factures afin de maîtriser les informations obligatoires et être capable de le reproduire lors du passage de l'examen pratique. De plus, un exercice oral sera réalisé lors du coaching pour que le candidat soit capable de montrer les points attendus pour la réussite de cette épreuve. .

Coaching 2 heures prévues à l'issue de la semaine 5 : (téléphonique ou présentiel)

Faire le point sur les connaissances acquises par le candidat, analyser les points maîtrisés et les points restant à travailler et bref retour sur les points vu en semaine 1,2,3 et 4.

Passage examen Blanc 2 (prévoir 4 heures pour le passage de l'examen Blanc complet)

Coaching correction examen Blanc (2 heures)

A l'issue de la semaine 4 de formation, le candidat passe un second examen Blanc. Une correction puis une analyse sera faite par l'équipe pédagogique suivi d'un coaching téléphonique de 2 heures pour corriger les points manquants du candidat.

Bilan de fin de formation : A l'issue de la semaine 5 de formation, le candidat passe un second examen Blanc. Une correction puis une analyse sera faite pour corriger les points manquants du candidat.

Révisions :

Un point complet réalisé pour faire le tour sur toutes les matières et répondre aux questions du candidat et un test de fin de formation est réalisé.

Finalisation Administrative :

Pour la clôture de la session de formation, une enquête de satisfaction est complétée par le stagiaire, et un compte rendu de formation effectué.

NOS TARIFS :

- **FORMULE E-LEARNING + Coaching = 999 €**
(inclus dans le tarif : frais de passage examen et véhicule pour le passage de l'épreuve pratique)

RYTHMES proposés :

- Un rythme minimum de 2 heures par jour
- Un rythme minimum de 4 heures par jour

REFERENT PEDAGOGIQUE ET FORMATEUR :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

NOS POINTS FORTS :

Partage d'expériences et présentation de situations réelles.
Accompagnement et suivi de votre réussite après la formation

MESURES COVID 19 : PRECAUTIONS DURANT LA FORMATION

En présentiel, le formateur intervient sur un site en mettant en œuvre scrupuleusement les plus strictes mesures de sécurité et d'hygiène : respect d'une distanciation physique d'au moins 1 mètre entre les personnes, salutation sans se serrer la main, utilisation de protections et respect des gestes barrières. Du gel hydro alcoolique sera mis à disposition. Le port du masque est obligatoire durant toute la durée de la formation.

SUITE DU PARCOURS ET DEBOUCHES POSSIBLES :

Après avoir suivi et valider l'examen de Conducteur de Voiture avec Chauffeur, de nombreux débouchés s'offrent au candidat comme :

- _ Devenir salarié d'une entreprise VTC
- _ Devenir son propre patron et créer une entreprise en tant qu'artisan VTC
- _ Passer l'examen TAXI et être dispensé du passage du Tronc commun

ÉLEMENTS MATÉRIELS : Documents fournis :

En distanciel, cours, exercices en lignes et fiches de révision pour chaque modules.
En présentiel support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par mail à la fin de la formation.

ÉVALUATION DE L'EFFICACITE DE L'ACTION DE FORMATION :

Dans le cadre de notre démarche qualité, toutes nos formations font l'objet d'une évaluation détaillée par les participants dès la fin de la formation.

L'évaluation de la satisfaction des stagiaires et de l'utilité perçue de la formation suivie est indispensable pour s'assurer que la formation a répondu aux besoins du participant.